



GRAND PRIX DE LA VILLE DE BEZIERS 05 – 06 JUIN 2010

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

CE REGLEMENT EST COMPLETE PAR LE REGLEMENT GENERAL DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS

- Art 1 :** **Formule de jeu :** 36 trous Stroke-Play – 18 trous par jour
Epreuve ouverte aux joueurs amateurs français licenciés à la F.F.Golf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.
Certificat médical obligatoirement enregistré à la F.F.Golf avant le samedi 29 Mai 2010 à 18 heures
- Art 2 :** **Séries, marques de départ et nombre de joueurs :**
Une série Dames : Index inférieur à 11,5 Départs marques bleues
1^{ère} Série Messieurs : Index inférieur à 8,5 Départs marques blanches
Le nombre total des engagés sera limité à 144 joueurs (dont 20 **wild cards**). Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés selon l'ordre du dernier Mérite National Amateur disponible ; puis par ordre d'index.
- Art 3 :** **Droits d'engagement :** (journée d'entraînement le vendredi 4 juin 2010)
€ Adultes ➤ 70 Euros
€ Joueurs de 19 à 25 ans ➤ 35 Euros
(nés en 1985 ou après)
€ Moins de 18 ans (nés ➤ 15 Euros
en 1992 ou après)
- Art 4 :** **Clôture des engagements : Mardi 1^{er} juin à 18 heures**
Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement
- Art 5 :** **Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à partir du 05 avril 2010 et jusqu'au 1^{er} juin 2010 à 18 heures, seront adressés à :
GOLF SAINT THOMAS – ROUTE DE BESSAN – 34500 BEZIERS
Tel. : 04.67.39.03.09 – e-mail : info@golfsaintthomas.com
- Art 6 :** **Tirage des départs**
Les horaires du départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, les messieurs en premier suivis des dames
Les départs du 2^{ème} tour seront par ordre de classement inverse du 1^{er} tour.
- Art 7 :** **Prix : Trophée aux 1^{er} des classements Généraux Hommes et Dames**
Les trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an, charge à eux d'y faire graver leur nom.
Autres prix : Dames : 2 Prix
Messieurs 1^{ère} série : 4 Prix
- Art 8 :** **Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1^{ère} place des classements généraux par sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve.
Si le Play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9.6.3 et dernier trou.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral
- Art 9 :** **Remise des prix :** Dimanche 6 juin 2010, suivie d'un cocktail

